

Comité de pilotage

Projet EleVE : *Maîtrise du parasitisme des troupeaux en respectant l'environnement*

19 mai 2020, en visioconférence

AOP
SAINT-NECTAIRE



Opération réalisée avec
le concours financier de
l'agence de l'eau Adour-Garonne
www.eau-adour-garonne.fr



Ordre du jour :

1- Bilan technique du projet

2- CR financier

3- Questions diverses

Bilan technique:

- **Rappel des grandes lignes du projet**
- **Formation des vétérinaires**
- **Réalisation des audits**
- **Etude coprophages**
- **Communication**

Rappel des grandes lignes du projet

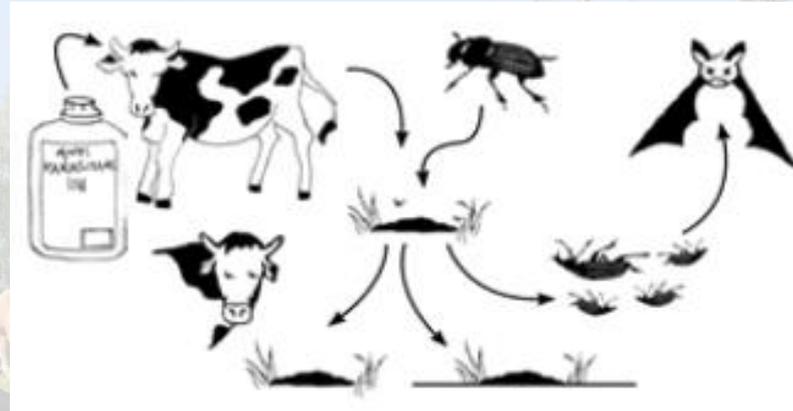
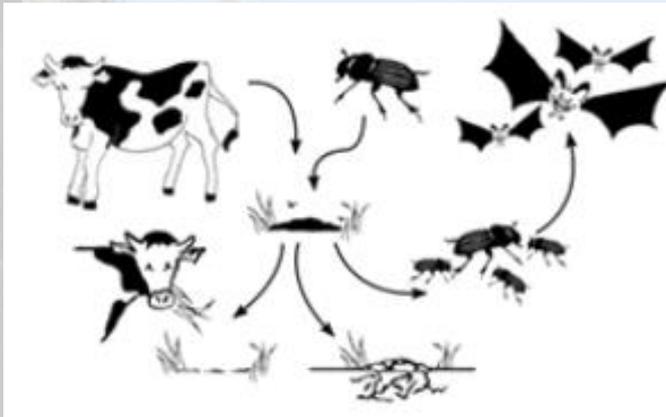


Contexte

1981 : mise sur le marché de l'Ivermectine

1984 : mise en évidence de la toxicité du Dichlorvos pour les insectes coprophages (JP LUMARET)

2001: obligation d'une étude d'écotoxicité dans les dossiers d'AMM (directive 2001/82/EC)



Traitements systématiques, souvent déterminés par l'habitude de l'éleveur

Peu ou pas de diagnostic parasitaire

Toxicité variable en fonction des molécules, de la période et de forme d'administration

↳ **Améliorations possibles**



Genèse du projet 2014

Documents d'objectifs Natura 2000 de plusieurs sites :
Mesures limitant l'impact des produits antiparasitaires
sur les proies des oiseaux et chauves-souris
(insectes et autres invertébrés)

+

Rattachement du PNA Pie-grièche



Mutualiser ces actions en Auvergne :

- Limiter les coûts
- Avoir une démarche coordonnée
- Obtenir plus facilement des financements

**PLANS
NATIONAUX
D' ACTIONS** en faveur des
espèces menacées



Objectifs du projet

Vétérinaires

- Conserver un arsenal thérapeutique efficace
- Proposer une démarche de conseil personnalisée

Éleveurs

- Maîtrise du parasitisme des troupeaux si possible à moindre coût
- Anticiper les impacts des changements climatiques

Environnement

- Pérenniser la présence de zones humides
- Diminuer les quantités de molécules d'antiparasitaires :
- Améliorer l'écosystème prairial
- Améliorer la qualité des milieux aquatiques

Maîtrise du parasitisme des troupeaux en respectant l'environnement

FORMATION DES VETERINAIRES

Deux sessions spécifiques

- 24/10/2017 : 22 vétérinaires, 4 GDS, 3 animateurs
- 28/11/2018 (approfondissement) : 12 vétérinaires

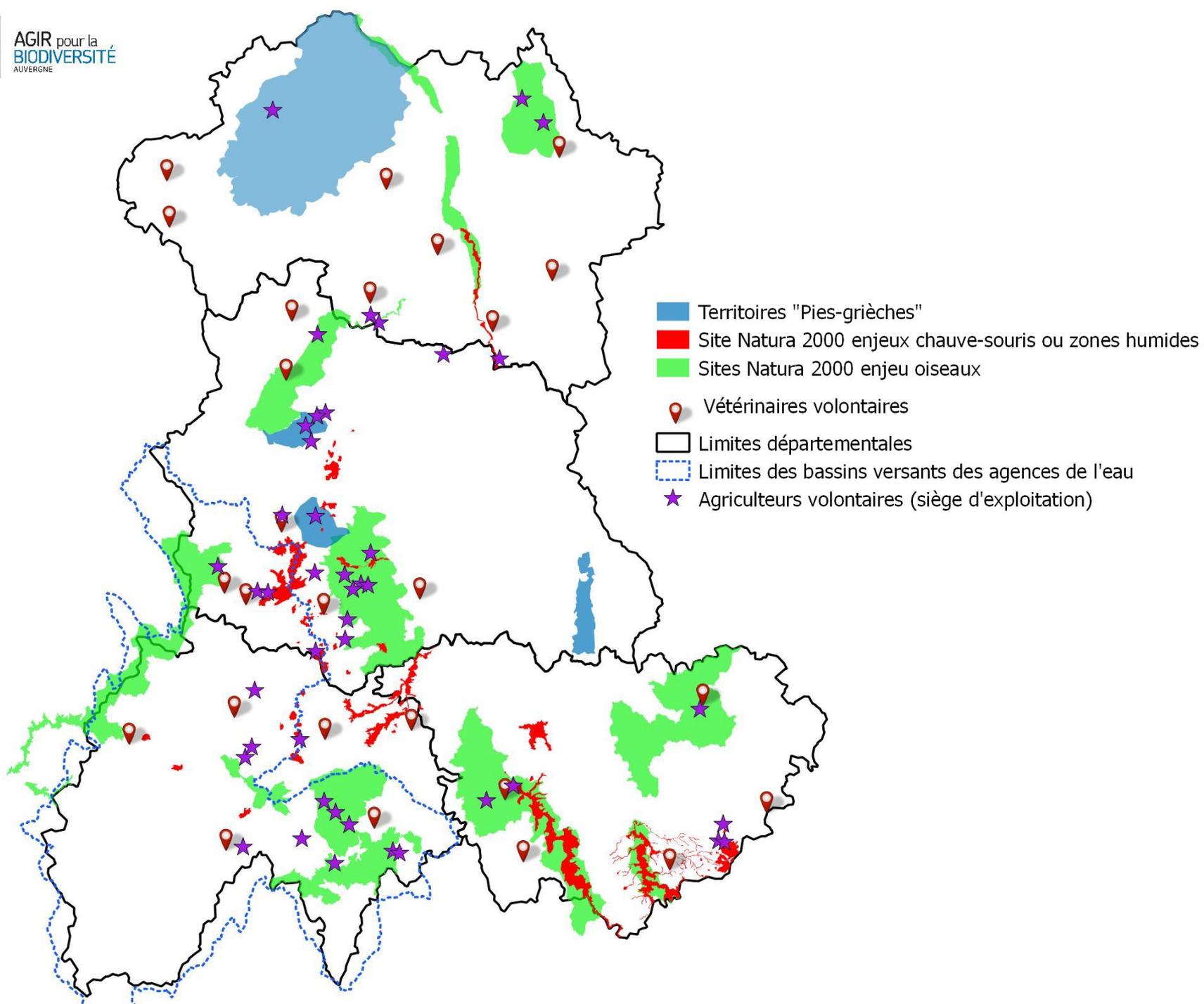
+

Formations GTV Auvergne

- 09/11/2016 : les Trématodoses (J.P. ALZIEU)
- 29/06/2016 : Parasitsim (A. CHAUVIN)
- 29/05/2017 : Impact sur l'environnement (J.P. LUMARET)
- 13/12/2017 : Traitement sélectif Eprinomectine (N. RAVINET)
- 20/11/2018 : Parasitisme d'intérieur (J. DEVOS)
- 03/04/2019 : Parasitologie équine (P. CAMUSET)

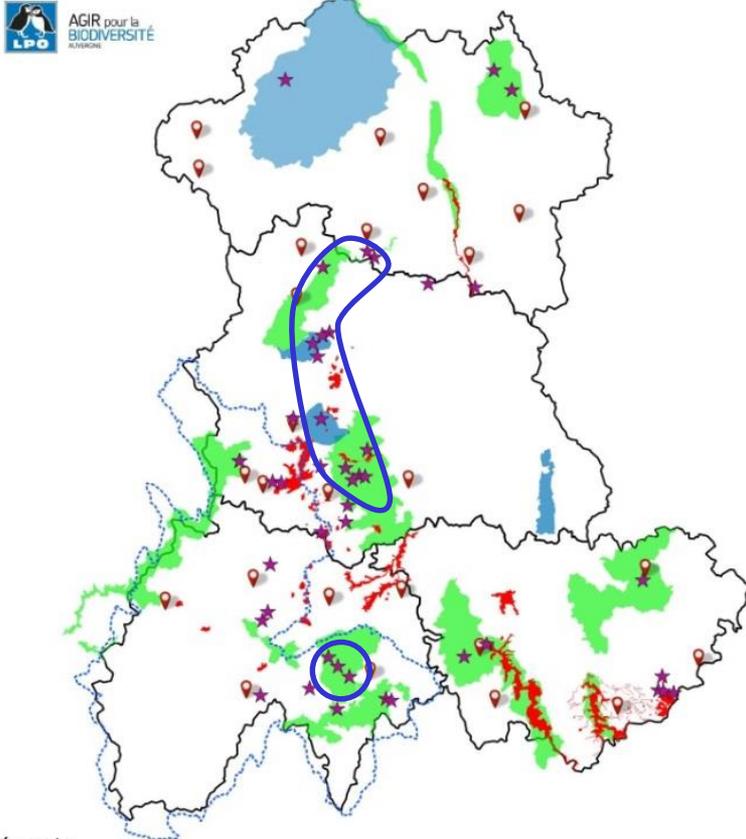
Réalisation des audits

- 54 élevages suivis en 2018, 53 en 2019
- 9 élevages sur la zone AOP St Nectaire
- 3 élevages sur l'impluvium des eaux de Volvic



Etude coprophages :

Territoires concernés par le projet : ELEVE
Maîtriser le parasitisme des troupeaux en respectant
l'environnement dans l'ancienne région Auvergne



Légende

- Territoires "Pies-grièches"
- Site Natura 2000 enjeux chauve-souris ou zones humides
- Sites Natura 2000 enjeu oiseaux
- Vétérinaires volontaires
- Limites départementales
- Limites des bassins versants des agences de l'eau
- Agriculteurs volontaires (siège d'exploitation)

0 10 20 km



Fond vecteur : LPO Auvergne & DREAL Auvergne
Fond raster : CRAIG - IGH 2013 (reproduction interdite)
Conception & réalisation : LPO Auvergne - SAB - mars 2017

- Budget du stage : 6 - 7000 €
- 11 agriculteurs
- Pièges CSR (Cebo-Superficie-Rejila)
- 4 pièges par parcelles – 4 jours
- 3 sessions : Mai – Juillet - Septembre

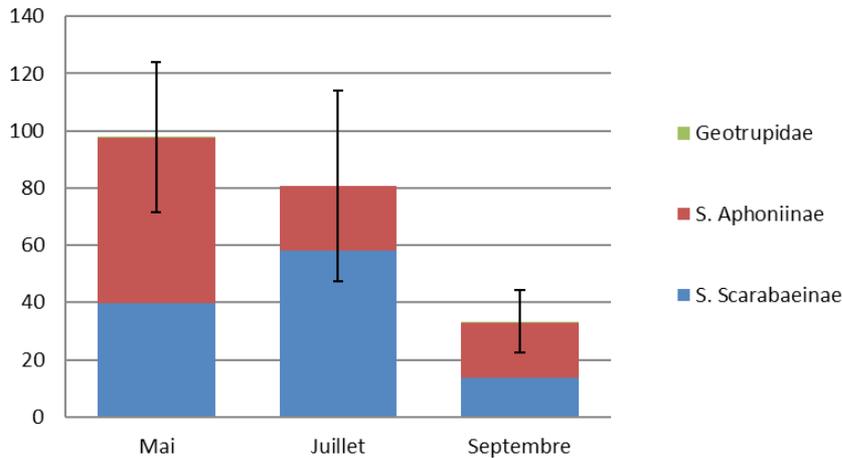


Etude coprophages :

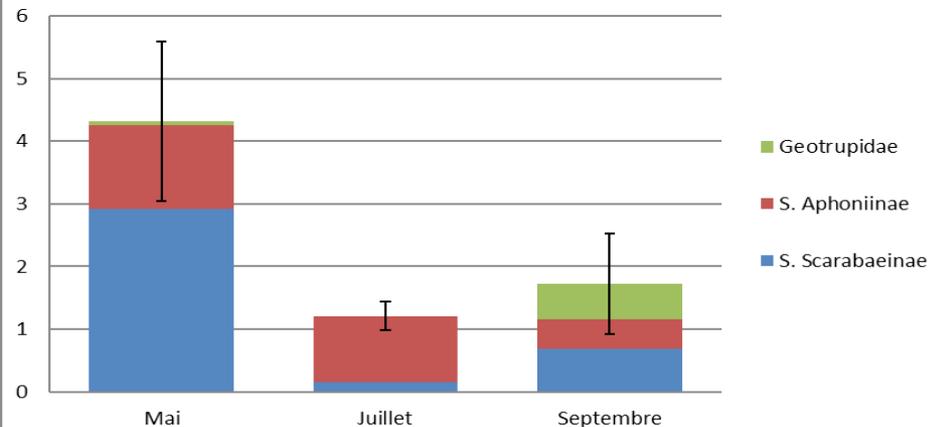
Par session de capture :

Une session = 4 pièges durant 5 jours par parcelle, 11 parcelles. (barres = erreur standard)

Nb d'individus moyen par session de capture (4 pièges durant 5 jours par parcelle, barres = erreur standard)



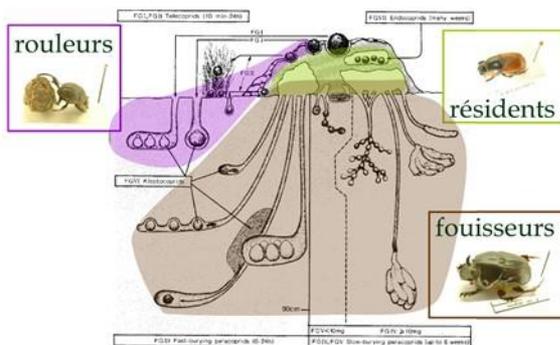
Biomasse moyenne de coléoptères coprophages pour trois sessions de 5j / pièges (barres = erreur standard)



Etude coprophages

Résultats suivi des coléoptères coprophages en 2018 – projet EleVE (Eleveurs Vétérinaires Environnement)

Le projet EleVE a débuté grâce à un souhait mutuel d'une meilleure gestion du parasitisme en élevage et moins nocive pour l'environnement. Ainsi en 2014 plusieurs structures animatrices Natura 2000 auvergnates à enjeux « zones humides », « oiseaux » et chauves-souris » se sont regroupées afin de réfléchir sur ces actions. Le projet EleVE a ainsi vu le jour. Celui-ci a comme objectif d'accompagner environ 30 vétérinaires et 60 agriculteurs. En 2018 un suivi des coléoptères coprophages a été effectué aux mois de mai, juillet et septembre afin de constituer un état zéro des populations dans 11 exploitations suivies.



Le protocole

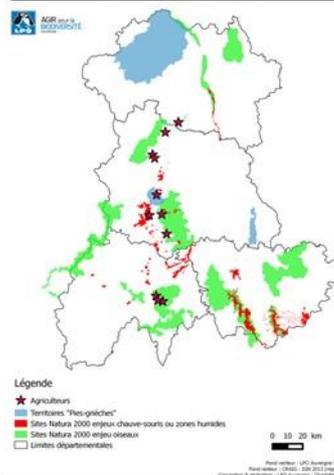
- 4 pièges par parcelle pendant 4 jours
- 1 semaine après rotation parcelle (par beau temps)
- Tri en labo : identification, comptage et pesage

Les coléoptères en Auvergne :

- 92 espèces connues
- 3 groupes, aux habitudes bien spécifiques : Les résidents produisent beaucoup plus de jeunes, les rouleurs ou les fouisseurs produisent peu de jeunes

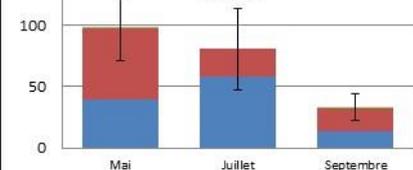
Résultats suivi des coléoptères coprophages en 2018 – projet EleVE (Eleveurs Vétérinaires Environnement)

Localisation des onze élevages participant au suivi des coléoptères coprophages du projet EleVE

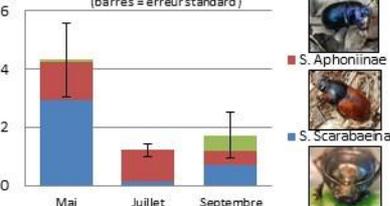


Résultats du suivi :

Nb d'individus moyen par session de capture (4 pièges durant 5 jours par parcelle, barres = erreur standard)



Biomasse moyenne en gramme pour trois sessions de 5j / pièges (barres = erreur standard)



Tendances générales:

- Plus d'individus au printemps, petit regain à l'automne (calqué sur la pousse de l'herbe)
- Scarabaeidae Scarabaeinae: espèces printanières et automnales, biomasse la plus importante
- Geotrupidae : 30 individus au total (très peu)
- Scarabaeidae Aphoniinae: énormément d'espèces, biomasse importante
- Les rouleurs ou les fouisseurs produisent peu de jeunes, ils sont plus fortement impactés par les traitements.

Les traitements :

- Impacts pas visibles des antiparasitaires (pas assez d'exploitations suivies)
- Si chargement extensif : populations ↗
- Les pour-on sont plus nocifs que les solutions injectables
- Traiter aussi peu que possible, aussi souvent que nécessaire.

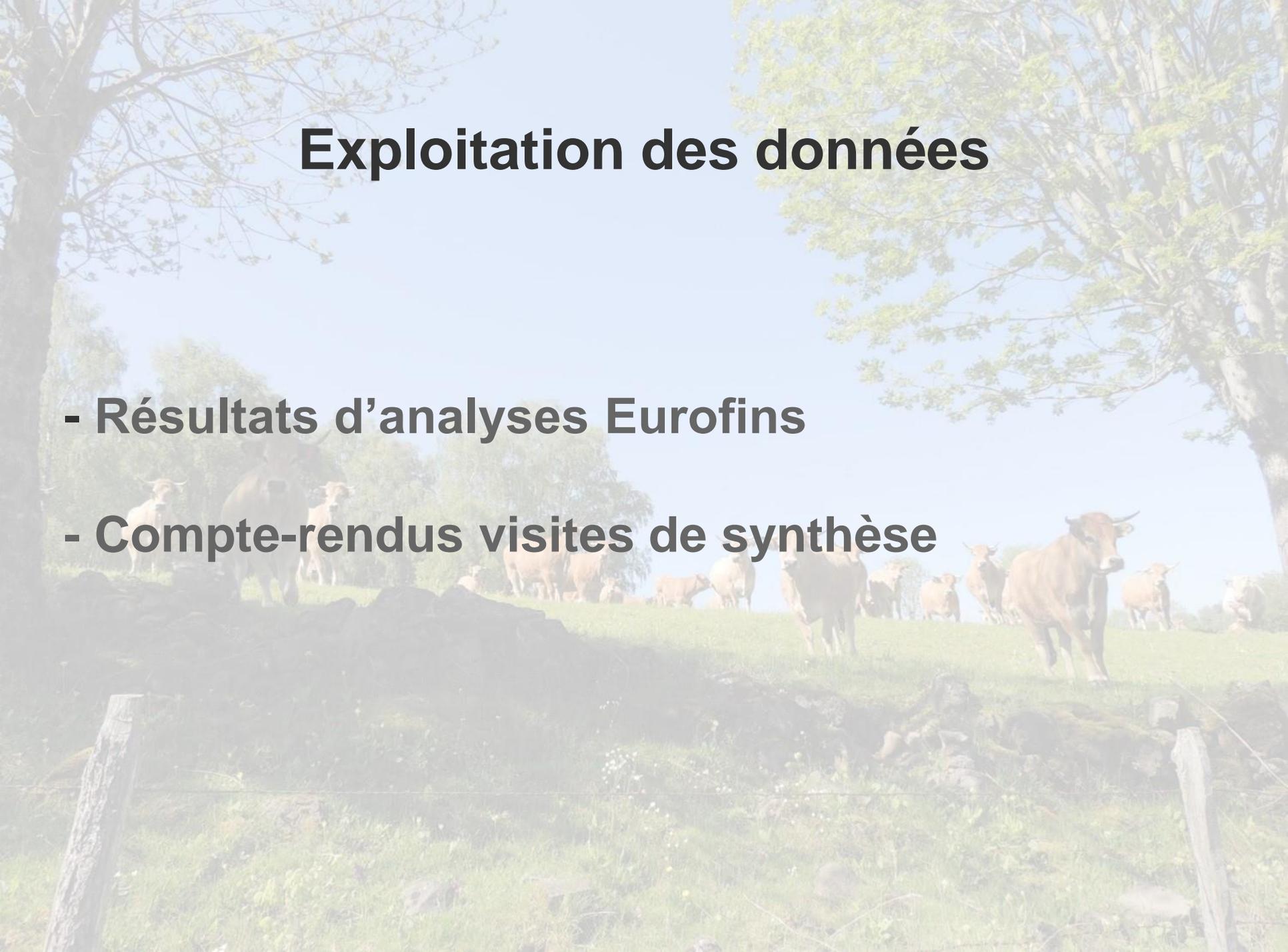


Merci pour votre participation au projet ELEVE!

Etude coprophages

- Permis de faire un état 0
- Impacts non-mesurables des antiparasitaires sur les coléoptères (pas assez de fermes suivies) mais biens connus dans la bibliographie
- Les pour-on sont plus nocifs que les solutions injectables
- Si chargement extensif : populations ↗
- Météo-dépendant, fort impact du paysage sur les résultats.

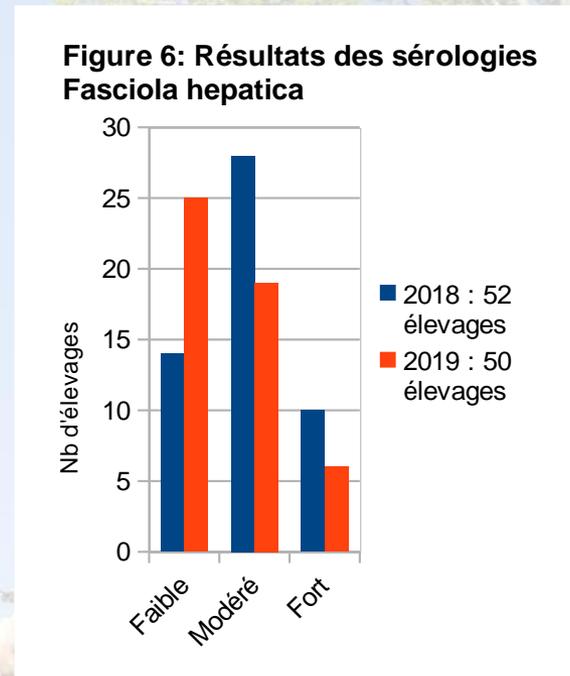
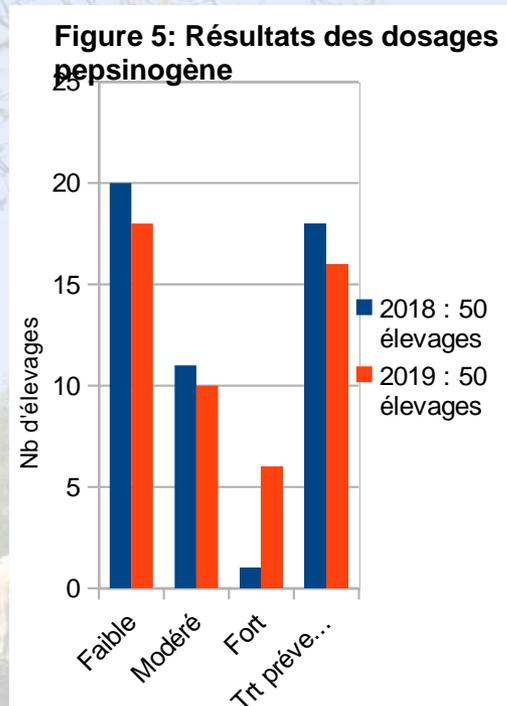
Exploitation des données

A herd of brown and white cows is grazing in a green field. The field is bordered by a stone wall and a wooden fence. There are trees in the background under a clear blue sky.

- Résultats d'analyses Eurofins

- Compte-rendus visites de synthèse

Synthèse des résultats d'analyse (1)



- Pepsinogènes bas (moy < 1000 mUtyr) pour la majorité des cheptels
- Prévalence particulièrement élevée de la grande douve en 2018, diminution en 2019

Effet année ? Effet des mesures agronomiques ? Réduction des populations d'hôtes intermédiaires suite à deux années de sécheresse ?

Grande douve : 50 % des cheptels négatifs en 2018 ont traité en 2017/2018 et 50 % des cheptels positifs n'ont pas traité

Synthèse des résultats d'analyse (2)

Figure 7: résultats des coprosopies Paraphistomes

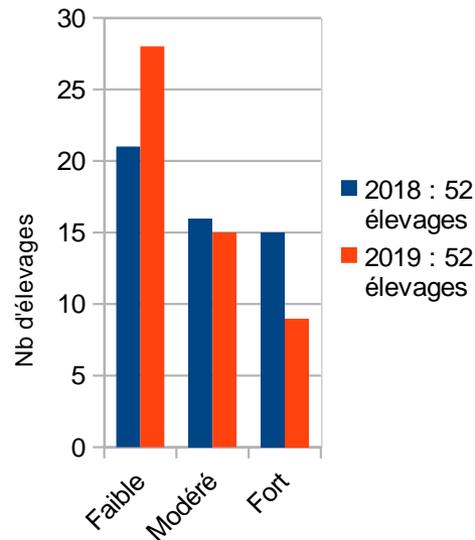
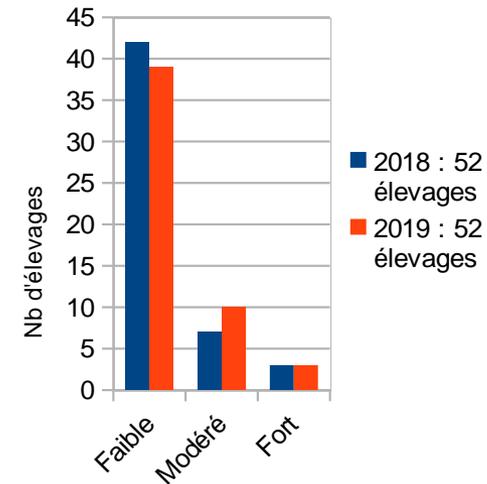
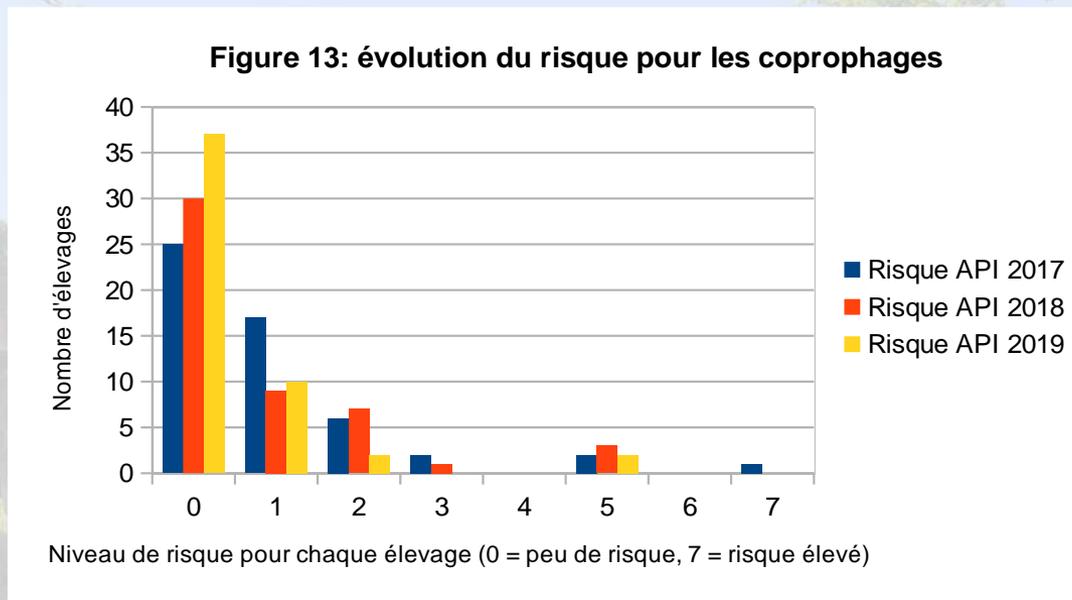


figure 8: résultats des coprosopies Petite douve



- Diminution de l'excrétion d'oeufs de paramphistomes en 2019 p/r à 2018
- Faible excrétion d'oeufs de Petite Douve

Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse

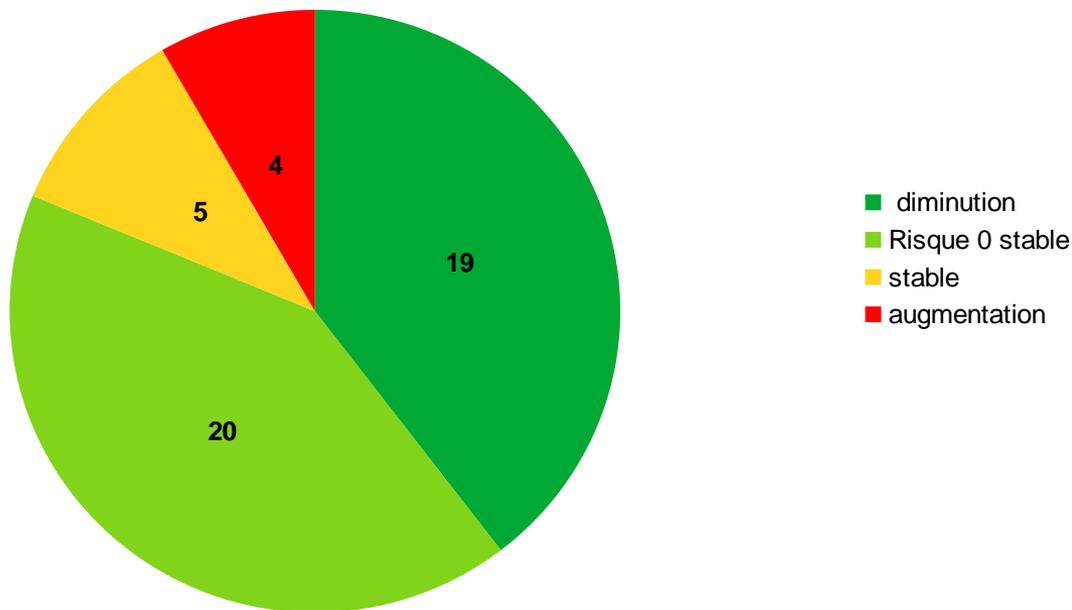


Le risque est calculé en prenant en compte le type de molécule utilisé, et le nombre de traitement par an et le nombre d'animaux traités.

- 11 élevages à niveau de risque coprophages > 1 en 2017
- 4 élevages en 2019

Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse

Figure 14: Nombre d'élevages ayant réduit le risque pour les coprophages



- 19 élevages ont réduit le risque pour les coprophages
- 20 élevages risque 0 en 2017 et 2019
- 4 élevages ont augmenté le risque

Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse

Evolution des coûts de traitements antiparasitaires :

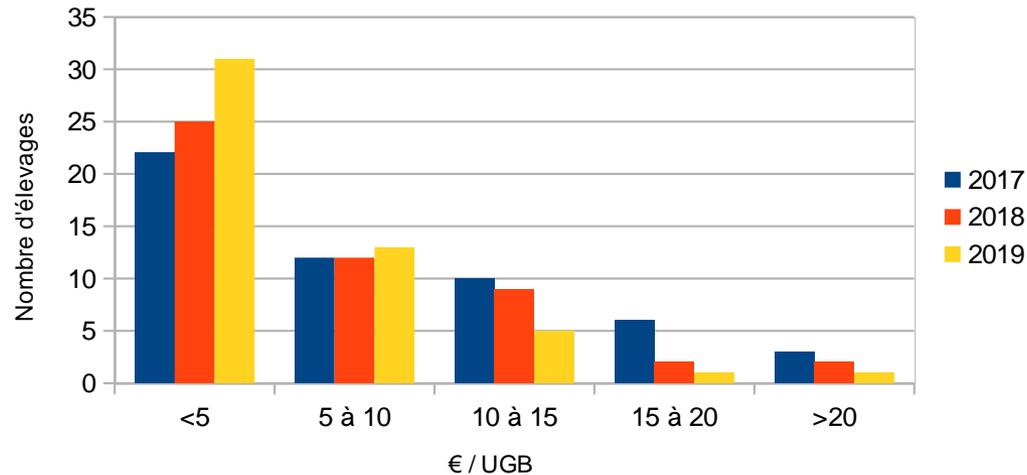
	2017	2019	Delta
Dépenses totales	42079 €	25316 €	
nb d'élevages	53	51	
nb UGB	4 964	4 787	
Dépenses / élevage	794 €	496 €	- 298 €
Dépenses / UGB	8,5 €	5,3 €	- 3,2 €

**Baisse de
38% !**

La diminution du coûts par exploitation en médicaments est fortement en baisse.

Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse

Figure 12: dépenses moyennes en antiparasitaires internes par élevage



- La moitié des élevages suivis avaient déjà un budget en API < 5€/ UGB



Économie réduite pour ces élevages

Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse

Evolution des coûts de traitements antiparasitaires pour les élevages dont le budget en API est > 5€/UGB (50 % des élevages)

	2017	2019	Delta
Dépenses totales	37 006 €	16 990 €	
nb d'élevage	30	27	
nb UGB	2 547	2 295	
Dépenses / élevage	1 234 €	629 €	- 604 €
Dépenses / UGB	14,53 €	7,40 €	- 7,13 €

- Economie substantielle, mais insuffisante, en l'absence d'aide financière, pour compenser le coût des analyses (300€/ élevage) et la rémunération du conseil du vétérinaire (600€/ élevage)

Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse : mesures agronomiques

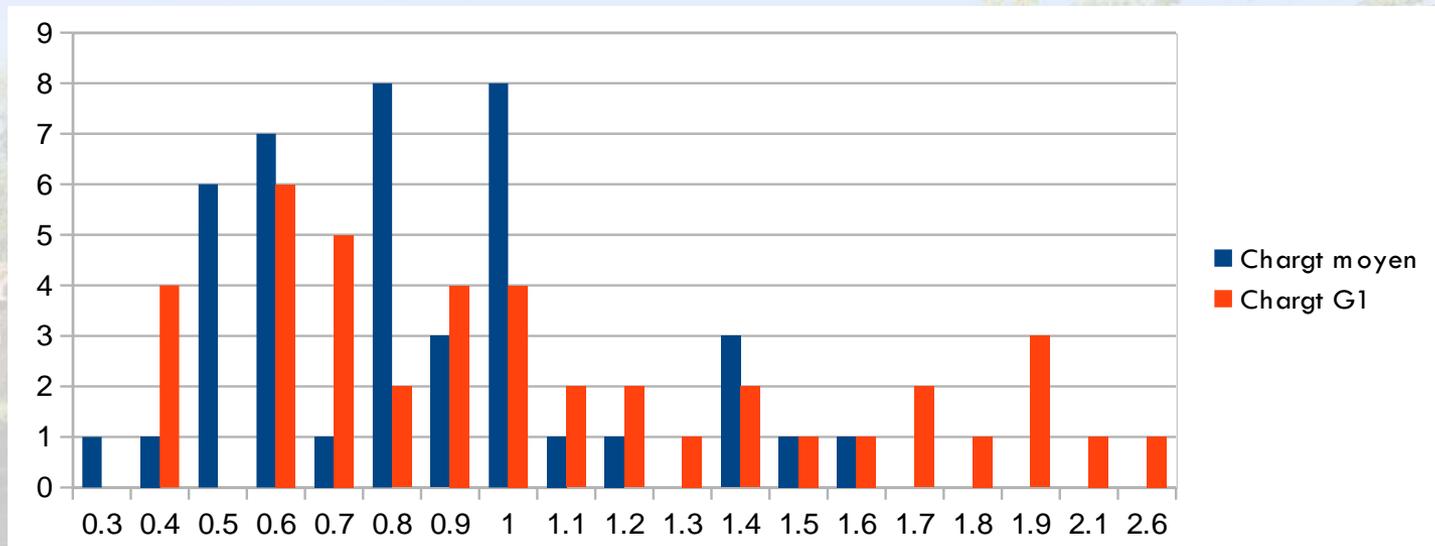
- **chargement moyen de l'élevage**
- **chargement des parcelles fréquentées par les génisses de 1^{re} année**
- **rotations de pâture**
- **alternance fauche/ pâture**
- **mélange d'espèces**

Mesures spécifiques aux zones humides



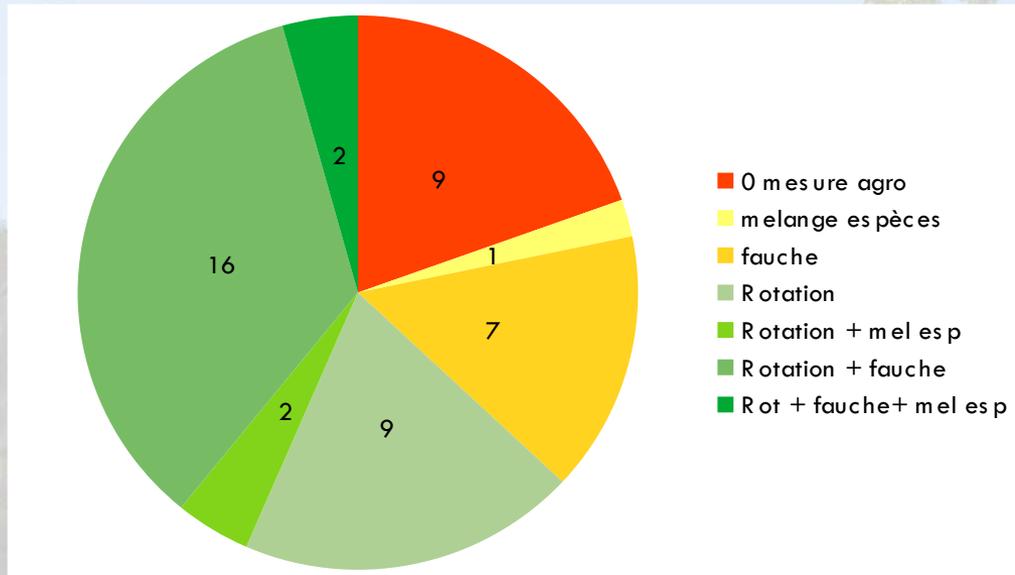
Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse : mesures agronomiques

Chargement par exploitation (en UGB/ha) :



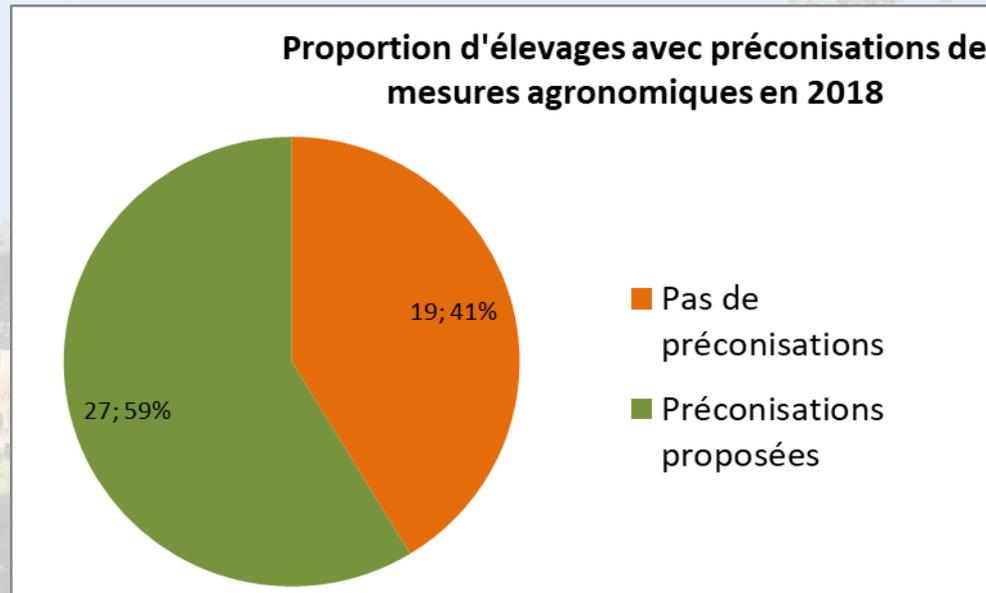
- chargement moyen peu élevé en moyenne (0,89 UGB/ha), mais très variable d'un élevage à un autre
- chargement souvent plus élevé pour les génisses en première année de pâture

Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse : mesures agronomiques



- deux éleveurs sur trois pratiquent une rotation sur au moins trois parcelles pour les jeunes animaux
- 9 éleveurs déclarent ne pratiquer aucune de ces trois mesures agronomiques (mélange, fauche, rotation)

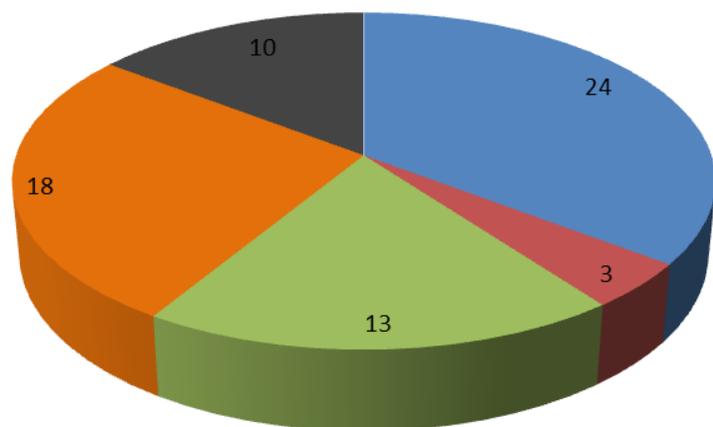
Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse : mesures agronomiques



- Malgré les biais de recrutement (plutôt élevages vertueux) de nombreux élevages peuvent réduire le risque parasitaire par des mesures agronomiques

Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse : 2018

Mesures agronomiques préconisées :

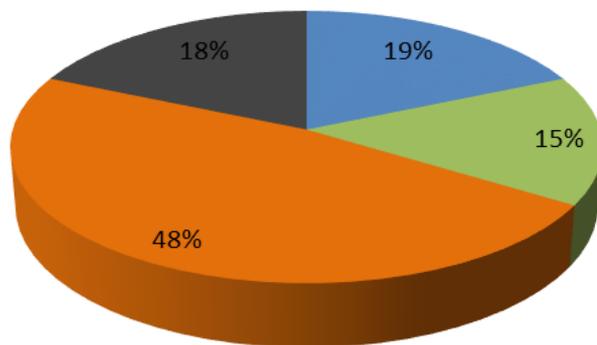


- Mise en défend des zones d'abreuvement naturelles et aménagement des point d'eau (empierrement, captage source...)
- Assainir les zones humides (Asséchement, drainage de surface...)
- Pratiques pâturages (moins lgtps sur mêmes parcelles, rotations ou succession différentes, mixte Génisses/chevaux) ou ébousage
- Pas de préconisations (déjà tout en place, ou pas de possibilité de mise en œuvre)
- Pas d'infos

- Plusieurs mesures possibles pour un même élevage.
- 24 exploitations ont une marge de travail sur quelques zones humides.
- 18 ne peuvent rien faire (nombre de zones humides trop important, pas de problèmes parasitaires...)

Exploitation des comptes rendus de visites de synthèse : 2019

Mesures agronomiques préconisées en 2019



- Mise en défend des zones d'abreuvement naturelles et aménagement des point d'eau (empierrement, captage source...)
- Pratiques pâturages (moins lgtps sur mêmes parcelles, rotations ou succession différentes, mixte Génisses/chevaux) ou ébousage
- Pas de préconisations (déjà tout en place, ou pas de possibilité de mise en œuvre)
- Pas d'infos

- Augmentation du nombre d'exploitation qui ne peuvent plus rien faire (nombre de zones humides trop important, pas de problèmes parasites, ou déjà mesures mises en place...)
- Encore 1/3 ont encore des actions à réaliser.

Evaluation du projet par les éleveurs participants

Résultats des questionnaires de satisfactions distribués aux éleveurs :

	en %	peu	moy	satis	très
Satisfaction globale			3	52	45
Meilleure connaissance des parasites				48	52
Meilleure connaissance de l'impact environnemental des traitements			10	48	42
Qualité des échanges avec le vétérinaire				29	71
Qualité des échanges avec l'animateur		3	7	47	43
Avis sur les préconisations agronomiques			7	52	41
Avis sur les préconisations de traitements				53	47

Formations proposées aux éleveurs

Date	Lieu	Départ	Formateur	nb éleveurs
08/10/19	Chaudes Aigues	15	L Dravigney	9
10/10/19	Riom es montagne (*)	15	C Roy	4
22/11/19	Polminhac (*)	15	B Stenuit	Annulée
22/10/19	St Flour (*)	15	L Dravigney	6
15/11/19	St Sauves	63	T Gouttenoire	10
19/11/19	St Eloy les Mines	63	E Champeyroux	7
19/11/19	Monastier sur Gazeilles	43	J Issartial	14
20/11/19	Cunlhat	63	F Folleas	16
03/12/19	Langeac	43	A Goblet	17
10/12/19	Pontgibaud	63	JM Ferraton	8
12/12/19	Chambon sur Lignon	43	D Eyraud	10
10/03/20	Cusset	03	AC Bernard	12
	Dompierre sur Besbre	03	P Noireterre	Reportée ?
30/03/20	Bellenaves	03	B Roumegous	Reportée
	TOTAL			113

Formations proposées aux éleveurs : questionnaires de satisfaction

Résultats des questionnaires de satisfactions distribués lors des formations :

	en %	Très peu	Peu	Moyen	Assez	Très
Satisfaction globale		5	5	0	34	57
Annonce de la formation		5	2	5	24	64
Pédagogie du formateur		5	5	0	18	73
Moyens de formation		5	2	2	34	57

Actions de communication

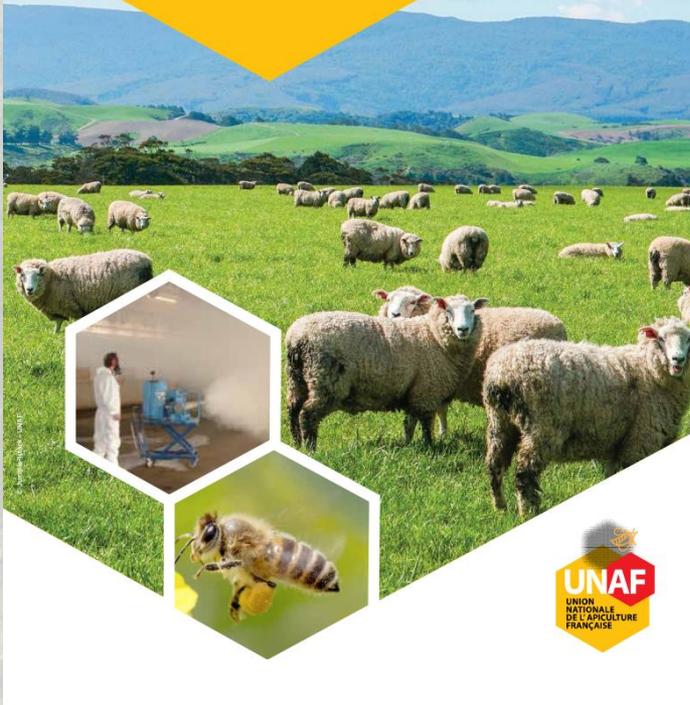
- Journées chiroptérologiques MC 14 et 15/10/17
- Affiches (éleveurs et vétérinaires)
- Salon de l'herbe les 5 et 6 juin 2019 à Villefranche d'Allier (03)
- Conférence à l'ENVT le 18/04/2019 par Christophe ROY
- Rapport de l'UNAF : « *Comment les pesticides utilisés en élevage menacent les abeilles* »
- vidéo de présentation du projet réalisée par la DREAL AURA, diffusée lors du Sommet de l'Elevage du 2 au 4 octobre 2019
- Congrès 2019 de la LPO AURA avec visite d'élevage
- Conférence lors du festival « Latcem Pas » (St-Urcize - 15)
- Présentations aux AG (LPO, GTV)
- Conférence prévue le 8 octobre 2020 au Sommet de l'Elevage

Actions de communication

COMMENT LES PESTICIDES UTILISÉS DANS LES ÉLEVAGES MENACENT LES ABEILLES

TRAITEMENTS VÉTÉRINAIRES, PRODUITS BIOCIDES & INSECTES POLLINISATEURS

UN RAPPORT DE L'UNAF
AVEC LA COOPÉRATION DE LA CNTESA,
DE LA FFAP ET DE BEE LIFE



36 | EXPOSITION ET ÉCOTOXICITÉ

3 - ÉVALUATION DES RISQUES ET RÉGLEMENTATION

De même, on peut estimer la dose d'ivermectine excrétée par une vache traitée par injection sous-cutanée, à partir des résultats de Tremblay & Wratten (2002) (75). Pendant le pic d'excrétion, les bouses fraîches contiennent des taux d'ivermectine jusqu'à 351 µg/kg, soit aux alentours de 576 µg/kg de matière sèche. Avec le même raisonnement que précédemment, une belle excrétion d'ivermectine pendant 9 jours, pour un tel animal, conduirait à la libération de près de 184 800 µg d'ivermectine dans l'environnement. En reproduisant

le calcul ci-dessus pour cette molécule extrêmement toxique pour l'abeille, avec une valeur de toxicité orale (DL50 aigüe) de 0,002 µg/abeille (10), cette contamination est équivalente à 92 millions de fois cette DL50 (132).

S'il est difficilement concevable que les colonies d'abeilles soient exposées à la totalité de ces quantités d'insecticides relâchés dans l'environnement, ces calculs illustrent néanmoins l'ampleur de la contamination potentielle sur une courte durée pour un seul animal traité.

4 - DES ALTERNATIVES PRATIQUES ?

Après des progrès réalisés sur la question des antibiotiques, la problématique de l'écotoxicité des médicaments antiparasitaires utilisés en élevage commence à être considérée. Ainsi, divers projets, fédérant les différents acteurs de la santé des animaux de rente, voient le jour avec pour objectif de gérer les infestations parasitaires au moyen d'une lutte mieux proportionnée, plus responsable et durable.

Des pistes de solutions sont explorées à travers des projets tels que les programmes LIFE « Prairies bocagères » en Wallonie (93), ou LIFE+ « Chiro Med » en Camargue (94), afin de réduire l'emploi de pesticides dans les exploitations d'élevage. Ceci repose sur le rejet de l'emploi systématique des antiparasitaires en favorisant l'installation d'un équilibre hôte-parasite, qui assure le maintien d'une immunité des animaux de rente, tout en préservant leur santé. De plus, la lutte antiparasitaire systémique génère, par effet de sélection, l'émergence de parasites résistants. Des traitements plus mesurés permettent ainsi de préserver l'efficacité des substances antiparasitaires sur le long terme.

Pour permettre le développement de ces méthodes alternatives, le soin doit être apporté à la gestion des prairies, dont la charge parasitaire doit être prise en compte. Cette gestion peut impliquer des rotations de pâturages, faisant parfois intervenir plusieurs espèces d'animaux de rente, sensibles à des parasites différents, et en densités raisonnables (91). Ceci s'accompagne d'un suivi attentif de l'état d'infestation des animaux. Si un traitement s'avère nécessaire, il s'agit alors de privilégier les molécules les moins nocives pour la faune non-cible. Pour cela, il est préférable d'éviter les traitements par des molécules à large spectre en leur préférant des traitements spécifiques. De plus, il est essentiel de bien

connaître le cycle de vie des parasites afin de traiter au moment optimal, tout en évitant les périodes où la faune non-cible est la plus sensible.

Ces mesures se rapprochent des bonnes pratiques préconisées par la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV), pour un usage raisonné des insecticides dans la lutte antivectorielle (57). Cet usage proscriit notamment les applications directes des insecticides dans l'environnement, les traitements des fumiers et l'écoulement non-maîtrisé des eaux contaminées. Au contraire, elle encourage une utilisation des insecticides adaptée à chaque situation, en maîtrisant la dispersion des molécules et en ayant conscience des possibles effets environnementaux. Dans la mesure du possible, la SNGTV conseille aussi de privilégier les méthodes alternatives à l'usage de traitements insecticides, à travers l'utilisation d'insectifuges, du débroussaillage, du maintien de l'immunité naturelle du bétail etc.

L'adoption de telles pratiques alternatives repose sur la coopération entre éleveurs et vétérinaires, telle qu'illustrée par le projet ElevE « Maîtriser le parasitisme des troupeaux en respectant l'environnement » (94). Ce projet, porté par des éleveurs, des vétérinaires, et des initiatives environnementalistes (Natura 2000 mais aussi des associations dont la LPO, et des ADA - associations pour le développement de l'apiculture), vise à raisonner l'utilisation de traitements antiparasitaires dans des zones humides d'Auvergne. La lutte antiparasitaire y est ainsi repensée à travers une approche au cas par cas, et des traitements raisonnés et proportionnés. Il en découle une démarche plus économique pour les éleveurs, qui de plus ne favorise pas l'apparition de résistances sur le long terme.



Actions de communication

18 avril 2018 : présentation du projet EleVE par Christophe ROY à l'Ecole vétérinaire de Toulouse

Soirée conférence - ENVT – Amphithéâtre Leclainche

Jeudi 18 avril

TRAITEMENTS ANTIPARASITAIRES ET ÉCOSYSTÈMES

- Les traitements antiparasitaires et biocides sont-ils un risque pour les insectes non-cibles en particulier l'abeille mellifère ?
- Comment raisonner les traitements et quelles alternatives ?



Cyril Vidau – PhD, Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) · écotoxicologie
Jean-Pierre Lumaret - Professeur émérite, Université Paul-Valéry Montpellier III, Laboratoire de Zoogéographie
Christophe Roy – Dr vétérinaire, membre de la commission apicole de la SnGTV, projet ELEVE
Philippe Jacquiet – Professeur de parasitologie à l'ENVT

envt



gtv Auvergne
Département Technique Interprofessionnel

AOP SAINT-NECTAIRE

HUMUS
Interprofessionnel

CEPIV

LEUROPÉ S'ENGAGE
en Auvergne - en collaboration avec le FNADER

NATURA 2000

Projet EleVE :
Maîtrise du parasitisme
des troupeaux
en respectant l'environnement

ENV Toulouse 18 avril 2019

Christophe Roy – Commission apicole SNGTV
Vétérinaire praticien – 15400 Riom-es-Montagnes

Actions de communication

Vidéo commandée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, pour mettre en valeur la politique PNA :

<https://www.youtube.com/watch?v=VGGExqtrNrQ>





Bilan financier

Comparaison_budget_prévisionnel

Annexe 4 : BUDGET PREVISIONNEL										
Année	Total HT	Intitulé	Détails	Prévisionnel		Réalisé				
				Détail HT (€)	S/Total HT (€)	Détail HT(€)	S/Total HT(€)	Total HT		
2017	7755 €	Coordination, animation								
		Groupes de travail, coordination		7755 €	7755 €	8796,7	8796,7	8796,7		
2018	110075 €	Acquisition des données : réalisation des audits								
		Visite de mise en place	1H de visite + forfait déplacement	38557 €	75557 €	31308,64	58355,31			
		Visite de rentrée de pâture + prélè	1H de visite + déplacement + frais d'envoi							
		Visite d'audit annuelle	2H d'analyse de données + 2H de visite + déplacement							
		Frais d'analyse de laboratoire		12000 €		12008,14				
		Accompagnement animateurs		18000 €		9589,90				
		Suivis d'indicateurs de terrain	stage M2 et frais de déplacement	7000 €		5448,63				
				Coordination, animation						
				Gestion administrative et financière	GTV	13075 €	23535 €	13506	23 966,00 €	
				Groupes de travail, coordination	GTV					
				Groupes de travail, coordination	LPO	10460 €		10460,00		
				Organisation de formations à destination des vétérinaires						
				Frais de formation	SNGTV				143,16	
				Logistique				143,16		
				Diffusion de documents d'information aux vétérinaires						
				Conception des documents	SNGTV					
				Impression des documents	budget animation natura 2000					
				Expédition des documents	Offert par les centrales d'achat					
				Diffusion des résultats						
				rédaction synthèse des audits	GTV	2615 €	10983 €		6799	
		rédaction synthèse des audits	LPO	2615 €	2615					
		Impression des documents	budget animation natura 2000							
		Expédition des documents	Offert par les centrales d'achat							
		Restitutions orales	GTV	1569 €	1569					
		Restitutions orales	LPO	1569 €						
		Valorisation du projet sur site								
		Conception d'une affiche/plaquette	à imprimer	2615 €		2615				
							89263,47			



Bilan financier

Comparaison_budget_prévisionnel

2019	99421 €	Acquisition des données : réalisation des audits						
		Visite de mise en place	1H de visite + forfait déplacement	35891 €	67091 €	32 371	56 790	
		Visite de rentrée de pâture + prélè	1H de visite + déplacement + frais d'envoi					
		Visite d'audit annuelle	2H d'analyse de données+ 2H de visite + déplacement					
		Frais d'analyse de laboratoire		13200 €		11 895		
		Accompagnement animateurs		18000 €		12 524		
		Coordination, animation						
		Groupes de travail, coordination GTV		13250 €	21200 €	17 900	25 850	
		Gestion administrative et financière GTV						
		Groupes de travail, coordination LPO		7950 €		7 950		
		Organisation de formations à destination des éleveurs						
		Préparation et présentation	10 demi journées	2650 €	2650 €	2 630	2 630	
		Frais de documentation pédagogique	SNGTV					
		Diffusion des résultats						
		rédaction synthèse des audits GTV		2650 €	8480 €	5 265	14 246	
		rédaction synthèse des audits LPO		2650 €		2 650		
		Impression des documents	budget animation natura 2000			469		
		Expédition des documents	Offert par les centrales d'achat			617		
		Restitutions orales GTV		1590 €		3 655		
		Restitutions orales LPO		1590 €	1 590			
TOTAL	217251 €			217251 €		197 576		



Bilan financier

Comparaison_budget_prévisionnel

	Prévisionnel			Perçu	A percevoir
FINANCEMENT	Réponse appel à initiatives AE Loire Bretagne	110 000	48,14%	55000	55000
	Réponse appel à initiatives AE Adour Garonne	36 000	15,75%		36000
	Natura 2000	43000	18,82%	22114,08	
	PNA Pie-grièches : stage coléos			5449	
	Auto financement éleveurs	5 000	2,19%	4667	
	Auto financement profession vétérinaire	5 000	2,19%	5000,00	
	Interpro St Nectaire	4 500	1,97%	3960	
	CEPIV / Danone	20 000	8,75%	20000	
	Fondation Humus	5 000	2,19%	5000	
	TOTAL	228 500	100,00%	121190	91000
				212189,68	
			Excédent	15117,09	

Perspectives

- **Dépot d'un dossier dans le cadre du contrat vert et bleu du PNRVA (2020-2025) avec cofinancement AEAG (2020-2021)**
- **Programme « Life agriculture » porté par la LPO, et programme Pies-grièches Massif central.**

Merci pour votre attention



Questions diverses



